

Madrid, le 12 mai 2020

FAIT PERTINENT
LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.
PLAN LLEIDANET 2020

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 6/2018 du Marché Alternatif Boursier (MAB) espagnol concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais "Lleida.net" ou "l'entreprise"), met à votre disposition les informations suivantes :

Le principal actionnaire de l'entreprise lance une opération de vente d'actions hors marché, dénommée « Plan Lleidanet -2020 », limitée dans le temps, la quantité et les destinataires. Le plan est une forme et objectif de fidélisation et récompense, adressé aux travailleurs de Lleida.net ainsi qu'à ses filiales, partenaires, fournisseurs et conseillers. Les caractéristiques du plan sont les suivantes :

- Limite totale de l'opération : jusqu'à 100 000 actions, extensible à d'autres 100 000 actions supplémentaires.
- Délai : du mardi 12 mai 2020 au vendredi 29 mai 2020, date d'exécution des ordres cumulés.
- Forme du contrat : Cola FIFO
- Gestionnaire du contrat : GVC Gaesco
- Mode d'exécution du plan : à travers une opération spéciale
- Prix : Le prix est celui de la dernière vente aux enchères du lundi 11 mai 2020 : 2,8 euros par action
- La compensation sera effectuée par le principal actionnaire
- Avec l'achat des actions s'acquièrent également deux options d'achat du même nombre d'actions - le mercredi 12 mai 2021 et le jeudi 12 mai 2022 - au même prix que le lundi 11 mai 2020, exécutables sous les conditions qui suivent :
 - Lorsque le prix des actions de Lleida.net le mercredi 12 mai 2021 est 50% supérieur au prix le lundi 11 mai 2020.
 - Lorsque le prix des actions de Lleida.net le jeudi 12 mai 2022 est 100 % supérieur au prix le lundi 11 mai 2020.
- Conditions du plan :
 - o Conserver pendant 2 ans les actions acquises lors de cette opération
 - o L'acquéreur assume les frais de courtage et transfert de propriété.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

À Madrid, le 12 mai 2020.